

Signature de l'Accord canado-américain pour la construction du pipe-line



Rudi Haas

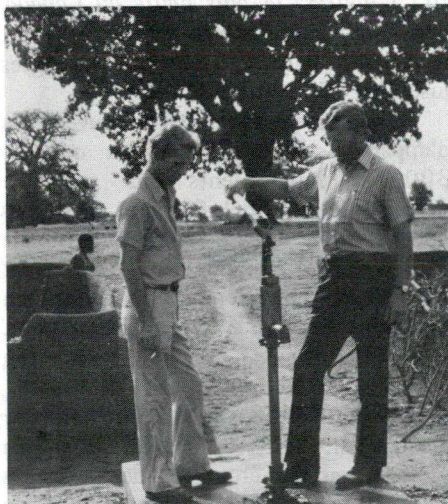
Le secrétaire d'État à l'Énergie des États-Unis, M. James Schlesinger (deuxième à gauche) et le vice-premier ministre du Canada, M. Allan MacEachen (troisième à gauche) ont procédé officiellement à Ottawa, le 20 septembre, à la signature de l'Accord pour la construction du pipe-line Alcan-Foothills qui transportera le gaz naturel de l'Alaska aux États-Unis, en passant par le Canada. Le premier ministre, M. Trudeau, et le président Carter avait donné leur accord de principe à Washington le 8 septembre (voir *Hébdô Canada* du 21 septembre). On voit, près de M. Schlesinger, l'ambassadeur des États-Unis au Canada, M. Thomas Enders. L'Accord avait été soumis aux deux gouvernements pour ratification.

Ghana — Adduction d'eau

Le Canada fournira au Ghana une subvention de 9 millions de dollars pour l'extension d'un vaste programme de forage de puits dans le nord de ce pays.

Cette aide vient appuyer les efforts déjà entrepris pour approvisionner en eau potable les quelque 900 000 habitants de la région. La nouvelle subvention, puisée à même les crédits de l'Agence canadienne de développement international, porte à 17 millions de dollars la contribution globale de l'ACDI à des forages de puits et à la mise en place de systèmes d'adduction d'eau pour les grands centres urbains du Ghana.

Lorsque la participation canadienne se terminera à la fin de 1979, on aura creusé, sur une superficie de 11 000 milles carrés, 2 500 puits qui desserviront chacun de 300 à 500 personnes. Actuellement, 1 250 puits ont été creusés et sont déjà en exploitation.



Pour assurer une eau saine et propre aux habitants d'une région rurale semi-aride, des équipes canadiennes et ghanéennes ont déjà creusé et équipé de pompes manuelles plus de 900 puits dans le nord du Ghana.

Visite officielle du ministre des Affaires étrangères de France

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, annonce que M. Louis de Guiringaud, ministre des Affaires étrangères de France, effectuera à son invitation, une visite officielle au Canada les 5 et 6 octobre courants. Cette visite fait suite à la visite que M. Jamieson avait effectuée en France les 2 et 3 novembre 1976.

Invité d'honneur à un dîner offert par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. de Guiringaud aura par ailleurs deux entretiens avec M. Jamieson. Ces entretiens entre les deux ministres porteront sur les relations bilatérales entre les deux pays ainsi que sur la situation internationale.

Au cours de son séjour à Ottawa, M. de Guiringaud sera reçu aussi par le premier ministre.

M. de Guiringaud visitera Québec le 6 octobre avant de repartir pour les États-Unis.

Les problèmes du travail de nuit

Selon une étude de l'Organisation internationale du Travail, le travail de nuit a des conséquences néfastes sur la santé et la vie sociale. Le document recommande donc qu'il soit réduit au maximum.

Travailler la nuit dérange le cycle normal de vingt-quatre heures du comportement humain, lequel implique une phase active et une phase passive. Les personnes qui travaillent la nuit et dorment le jour perdent une heure et demie de sommeil, sommeil qui d'ailleurs n'est pas assez profond. La difficulté de dormir et la fatigue créent un sentiment d'angoisse chez les travailleurs de nuit; cette angoisse conduit souvent à une dépression nerveuse. A cela viennent s'ajouter les troubles digestifs causés par les désordres alimentaires, ou par la consommation de pilules que prennent parfois ces travailleurs pour rester éveillés. Les travailleurs de quarante-cinq ans et plus, et les femmes (pour qui viennent s'ajouter les responsabilités du travail ménager) sont davantage sujets à ces problèmes.

Enfin, les conséquences sur le plan social du travail de nuit aussi sont graves car le travailleur de nuit devant s'abstenir de toute activité pendant le jour se sent très isolé.